Image not found or type unknown

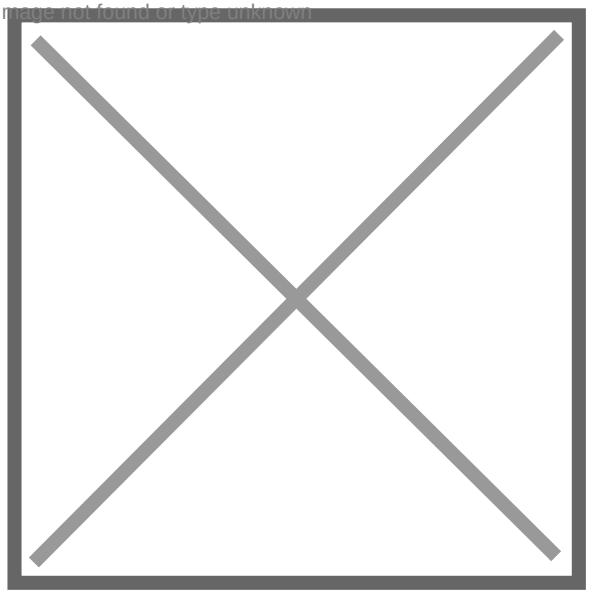

Séparation non mariés/ 2 enfants

Par **Lolo454!**, le **11/08/2021** à **22:52**

Bonjour,

Mon compagnon et moi ne sommes pas mariés mais parents de 2 enfants. Nous sommes locataires de notre logement actuel, ni l'un ni l'autre n'est en mesure de payer le loyer seul. Nous cherchons donc chacun un nouveau loyer de façon à mettre en place une garde partagée une semaine sur 2. Je suis en invalidité médicale et je perçois une pension d'invalidité + un maintien de salaire. Le montant est supérieur à son salaire. Lui est fonctionnaire en caisse depuis 14 ans.

Ce dernier pense que, mariés ou non, je serai dans l'obligation, compte tenu de mes revenus supérieurs aux siens, de lui verser malgré tout de l'argent chaque mois. Ce qui me paraît totalement improbable. Pourriez-vous m'éclairer à ce sujet ?

Merci et cordialement.

Par **Tisuisse**, le **12/08/2021** à **08:10**

Bonjour,

Il n'a pas tout à fait tord car, cette improbabilité que vous énoncée, risque bien d''être écartée par le JAF.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés